

Informations générales

Email de contact : christophe.gay@herault.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 27 décembre 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Montpellier Méditerranée Métropole

Si protocole de préfiguration : date de signature : 24 juin 2022

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: Montpellier Méditerranée Métropole,
nature: METRO, SIREN: 243400017

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PLUI
- PDU
- PLH
- PAPI
- PCAET
- Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)
- SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de sécurité intégrée
- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Contrat logement
- Contrat objectif territorial ADEME
- OPAH
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

- Convention ANRU
- Convention globale CAF

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Cités éducatives
- Conseillers numériques France services
- Fabrique des territoires
- France Mobile
- France services
- Programme réussite éducative

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Cap sur la transition écologique : une métropole utile à ses commiunes et ses habitants
- Métropole et relance économique : construire une économie productive et durable

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Accès à un logement de qualité
- Sûreté et sécurité
- Santé et soins
- Usages et inclusion numériques
- Education
- Loisirs
- Sport
- Culture et patrimoine
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Transports en commun
- Organisation des déplacements
- Mobilités douces

- Réseaux verts et intelligents
- Production d'énergies renouvelables
- Economie, production et consommation durable
- Tourisme durable
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Emploi et Insertion
- Economie sociale et solidaire
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Restauration et alimentation durable
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Circuits courts agricoles

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 34

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: Montpellier Méditerranée Métropole, nature: METRO, SIREN: 243400017
- Préfet de l'Hérault
- DDI
- Agences de l'ETAT
- ADEME
- CDC
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CCI, CMA, CA, CDC, OFB, ANAH, ANRI, BPI, et Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€